



AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N° 02/AONO/C-TCH/CIPM/2025 du 04 FEV 2025

Pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale Gop-Rey (INT N20)-Sassa Gordo-Hombali, long de 18.5 Km dans la commune de Tcholliré, Département du Mayo-Rey,

Région du nord

(En procédure d'urgence)

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Tcholliré, lance un Appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale Gop-Rey (INT N20)-Sassa Gordo-Hombali, long de 18.5 Km dans la commune de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Région du nord.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préliminaires ;
- Nettoyage et terrassements
- Chaussée
- Assainissement et drainage
- Ouvrage d'art
- Signalisation et équipement de sécurité
- Divers

3. DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**.

4. ALLOTISSEMENT

Les travaux objet du présent appel d'offres sont constitués d'un lot unique :

5. COUT PREVISIONNEL

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont de Soixante-cinq millions (65 000 000) F CFA toutes taxes comprises.

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises des routes et des travaux publics installées au Cameroun.

7. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2025 du MINTP sur la ligne d'imputation budgétaire n° _____.

8. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé(e) par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **Un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA** ; valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de Tcholliré dès publication du présent avis.

10. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Tcholliré dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de Tcholliré** d'une somme non remboursable de **Cent mille (100.000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

11. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Tcholliré au plus tard le 04 MARS 2025 à 13h00 heures. Elle devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres N° 02 /AONO/C-TCH/CIPM/2025 du 04 FÈV 2025 Pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale Gop-Rey (INT N20)-Sassa Gordo-Hombali, long de 18.5 Km dans la commune de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Région du nord. (En procédure d'urgence)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. RECEVABILITE DES OFFRES

Le dépôt des offres a lieu à la commune de Tcholliré le...04 MARS 2025 à 13 heures au plus tard.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète à l'ouverture des plis, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 04 MARS 2025 à 14h00 heures par la Commission Interne de Passation auprès de la commune de Tcholliré dans la salle des actes de la Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. CRITERES D'EVALUATION

14.1 Critères éliminatoires

Les critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme suit :

- absence de la caution de soumission;
- pièces administratives absentes ou non conformes à l'ouverture des plis et non complétées après 48 heures ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70% (Oui);
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-conformité du modèle de soumission.

14.2 Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

No	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Le chiffre d'affaires	Oui/Non
3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non
4	Les références de l'entrepreneur	Oui/Non
5	L'expérience du personnel	Oui/Non
6	La disponibilité du matériel et des équipements	Oui/Non
7	La capacité financière	Oui/Non

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 % de oui sera retenue pour la suite de la procédure

15. ATTRIBUTION

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée la moins-disante et qui a été déclarée techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

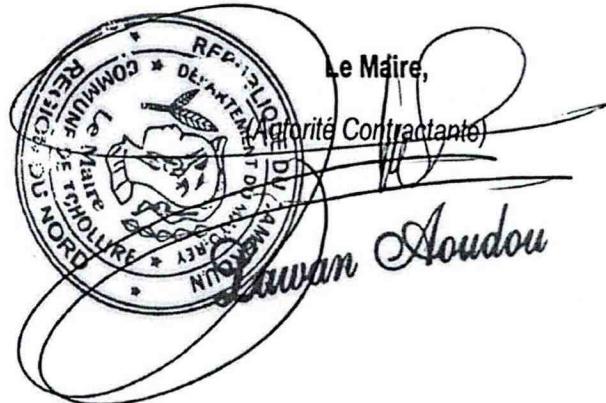
16. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Tcholliré.

Tcholliré, le 04 FEV 2025



Ampliations :

- ARMP/NORD
- DDMAP/MR
- CIPM/TCH
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES

